

Hebdo Canada



Ottawa, Canada.

Volume 3, No 51
(Hebdomadaire)

le 17 décembre 1975

Activités croissantes du Canada en Amérique latine, 1

L'Année internationale de la Femme: une fin ou un nouveau départ?, 3

Accord Canada - Norvège sur la pêche, 4

La ceinture de sécurité obligatoire en Ontario?, 4

L'indépendance du Surinam, 4

Prix littéraire, 4

Visite du directeur général de l'O.M.S., 4

Un Noël dans l'Arctique il y a 70 ans - une journée mémorable, 5

Premier cargo brise-glaces au monde construit pour l'Arctique canadien, 6

Activités croissantes du Canada en Amérique latine

La visite du Premier ministre au Mexique, à Cuba et au Venezuela, qui doit se dérouler du 23 janvier au 2 février 1976, donnera une nouvelle preuve de l'accroissement des relations et des activités du Canada en Amérique latine. Bien que le Canada ait toujours entretenu d'étroites relations avec les Antilles, sa présence en Amérique latine s'est progressivement accrue depuis peu tant sur les plans bilatéral et multilatéral que dans le domaine de l'aide au développement.

Plan multilatéral

Le Canada a fait partie pendant longtemps de plusieurs organismes spécialisés d'Amérique latine et s'est récemment joint à d'autres. En 1972, il a été l'un des premiers pays à être accrédité comme observateur permanent auprès de l'Organisation des États américains (OEA), et avec l'ouverture de la Mission permanente d'observation du Canada à Washington, un ambassadeur est maintenant accrédité auprès de l'OEA. De plus, le Canada a fait partie pendant quelque temps de cinq organisations interaméricaines liées à l'OEA, soit l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire (PAIGH), l'Institut interaméricain de statistique (IASI), le Centre interaméricain d'administrateurs fiscaux (CIAT), le Centre d'études monétaires latino-américaines (CEMA) et l'Union postale des Amériques et de l'Espagne (UPAE). Le Canada a récemment adhéré à trois autres de ces organisations, soit l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS), l'Institut interaméricain des Sciences agricoles (IICA) et la Banque interaméricaine de développement (BID) dont il est devenu membre de plein droit en 1972. La BID est la principale voie multilatérale qu'emprunte le Canada pour dispenser son aide en capitaux. Au cours des trois premières années, le Canada lui a versé plus de 100 millions de dollars, ce qui représente une augmentation appréciable par rapport aux 74 millions de dollars qu'il lui avait prêtés pour le développement de l'Amérique latine au cours des huit années antérieures à son adhésion.

Le premier ministre M. Pierre-Elliott Trudeau sera à Mexico du 23 au 26 janvier; à Cuba du 26 au 29 et au Venezuela du 29 janvier au 2 février.

Le Canada contribue également, par le biais de sa participation à la Banque mondiale, de sa représentation auprès d'institutions des Nations Unies et de son aide aux efforts d'intégration du Groupe andin (comprenant la Bolivie, le Chili, la Colombie, l'Équateur, le Pérou et le Venezuela). Des consultations avec des pays de l'Amérique latine sur des questions multilatérales se tiennent au sein de tribunes internationales comme les Nations Unies, la CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement), le FMI (Fonds monétaire international), le GATT (Accord général sur le tarif douanier et le commerce) et la CEPAL (Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine).

Plan bilatéral

Le Canada entretient des relations diplomatiques, consulaires, culturelles et commerciales avec tous les pays d'Amérique latine grâce à 13 missions résidentes et à leur accréditation double ou multiple.

Le programme canadien d'aide bilatérale au développement est passé de 3.9 millions de dollars en 1969 à 24.5 millions de dollars en 1974.

Par des visites de plus en plus nombreuses, le Canada intensifie ses relations avec l'Amérique latine depuis quelques années. Par exemple, au printemps de 1973, le président Echeverría du Mexique s'est rendu au Canada et a signé des accords sur l'échange de jeunes techniciens et sur le travail d'agents consulaires. La même année, des ministres se sont rendus au Venezuela. En janvier 1974, le Mexique a été l'hôte d'une réunion du Comité ministériel canado-mexicain, et a reçu la visite d'une mission ministérielle pour l'expansion du commerce. Plus tard au cours de la même année, il a été le lieu d'une rencontre sur des questions environnementales. Une mission

ministérielle commerciale s'est rendue au Brésil à l'automne de 1974, une conférence des ministres du Travail s'est tenue au Mexique et un ministre canadien a assisté, au Pérou, aux célébrations de 150^e anniversaire de la bataille d'Ayacucho.

Une mission ministérielle canadienne s'est rendue à Caracas en janvier 1975, et des missions ministérielles pour l'expansion du commerce, au Venezuela et à Cuba en mars. Des ministres ont représenté le Canada lors de la réunion annuelle de la BID en République dominicaine en avril et au cours de ce mois, des ministres sont allés à Cuba.

Raoul Leon, président de la Banque nationale de Cuba, s'est rendu au Canada en février 1975. En septembre, le vice-premier ministre cubain Carlos Rodriguez a fait une visite à Ottawa.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, a assisté à la troisième Conférence sur le droit de la mer tenue à Caracas en 1974, et, au cours de ses rencontres avec le président et les ministres du Venezuela, les bases d'échanges considérablement accrues avec ce pays ont été jetées. Des parlementaires mexicains effectueront une visite à Ottawa en février 1976 et des parlementaires canadiens se rendront à Caracas.

L'Association canadienne pour l'Amérique latine (ACAL), en collaboration avec le Gouvernement du Canada, a tenu plusieurs conférences et réunions d'industriels et d'hommes d'affaires canadiens et latino-américains. La cinquième Conférence annuelle (ACAL V) aura lieu à Caracas, lors de la visite de M. Trudeau.

On procède également à des échanges *ad hoc* entre universités. Environ 500 étudiants latino-américains poursuivent des études au Canada, et certains étudiants bénéficient de bourses d'études post-doctorales décernées par le Conseil national de recherches du Canada. Le CNRC accorde également des fonds permettant à 25 étudiants d'étudier en Amérique latine chaque année.

Les exportations du Canada vers l'Amérique latine se sont accrues pour atteindre 1,260 millions de dollars en 1974, soit le double de ce qu'elles étaient l'année précédente. Les importations d'Amérique latine (y compris le pétrole) ont plus que doublé en 1974, atteignant 1,830 millions de dollars. Dans l'ensemble, l'Amérique latine a représenté 4.8 p. 100 du commerce extérieur du Canada pour cette même



Le premier ministre M. P.-E. Trudeau

année, pourcentage modeste, mais croissant, tandis que quelque 13.9 p. 100 des investissements directs du Canada à l'étranger sont allés en Amérique latine. Le Brésil, le Venezuela, le Mexique et Cuba comptent parmi les 20 principaux partenaires commerciaux du Canada.

Aide au développement

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) oeuvre, par les voies bilatérales et multilatérales, et de concert avec des organisations d'aide non gouvernementales, des entreprises et des industries pour fournir assistance technique et capitaux à quelque 70 pays, dont ceux de l'Amérique latine.

Le programme canadien d'aide au développement s'est jusqu'ici concentré sur certains besoins des divers pays d'Amérique latine en cause. L'accent est mis sur des projets dans les domaines comme la santé, l'éducation, l'agriculture, les pêches, la sylviculture et l'administration publique, domaines où la compétence technique canadienne peut facilement répondre aux besoins de la région bénéficiaire.

Depuis le lancement de son programme de l'Amérique latine, les engagements de l'ACDI se sont chiffrés par 57 millions de dollars. Huit projets ont été achevés, 83 sont en cours d'exécution, on compte un programme quinquennal d'initiation à la prospection minière, à l'Université fédérale de

Bahia, au Brésil, au coût de 1.2 million de dollars pour le Canada, une aide considérable de 3.3 millions de dollars à l'Institut national de navigation et de pêche de *La Union*, en El Salvador, une aide de \$710,000 en vue de la création d'un département de technologie alimentaire à l'Université nationale de Bogota, en Colombie, un prêt du Canada de 10 millions de dollars à Cuba pour l'achat de produits destinés à l'hygiène publique et aux soins des animaux, une étude multisectorielle de 1.8 million de dollars sur le développement intégré de la région Petit Groave - Petit Trou de Nippes en Haïti, une participation, d'une valeur de 1.7 million de dollars, à un programme d'électrification rurale au Pérou et une série d'études de faisabilité pour le Groupe andin, au prix de \$640,000.

Les très forts liens culturels et personnels qui unissent le Canada et l'Amérique latine ont été tissés au fil des ans par le travail des ordres religieux, des organismes bénévoles et d'autres organisations non gouvernementales (ONG). Afin d'encourager de tels groupes canadiens, en Amérique latine et ailleurs, l'ACDI subventionne certains projets des ONG, habituellement jusqu'à concurrence de 50 p. 100 de leur coût. Une quarantaine de ces organismes canadiens travaillent activement en Amérique du Sud et en Amérique centrale.

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), créé en 1970, ajoute une dimension importante à l'aide canadienne au développement. Le CRDI se préoccupe surtout d'employer ses ressources financières à perfectionner les compétences des scientifiques et des techniciens des pays en développement pour qu'ils résolvent leurs propres problèmes.

Le Service universitaire canadien outre-mer (SUCO) compte des centaines de spécialistes volontaires en Amérique latine. Ses activités s'exercent principalement dans les domaines des soins infirmiers, de l'agriculture, de l'ingénierie et de l'enseignement. Le Service administratif canadien outre-mer (SACO) offre, dans de nombreux pays, les services volontaires de cadre d'entreprise et d'industrie à la région.

Dans le contexte de l'intensification des relations du Canada avec l'Amérique latine, le voyage du premier ministre Trudeau au cours de la prochaine année contribuera à resserrer des liens qui se raffermissent déjà.

L'Année internationale de la Femme: une fin ou un nouveau départ?



Lise Bacon, ministre d'État au Québec.

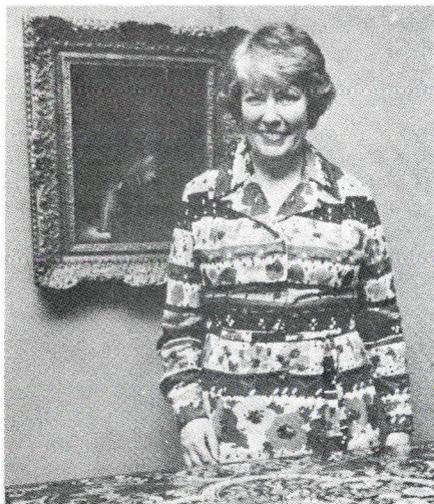
L'Année internationale de la femme a mis l'accent sur les aspirations et les préoccupations des femmes. Pour la Canadienne ce fut l'occasion d'observer la société d'un oeil critique, d'en analyser les avantages et les injustices. Seule, ou avec d'autres, elle travaillera pour améliorer la condition de la femme, et elle n'acceptera de participer à la vie canadienne qu'en qualité de citoyenne à part entière avec égalité des chances et des responsabilités.

La femme ne se contente plus de rester au bas de l'échelle dans le domaine d'activité de son choix: l'institutrice devient directrice d'école, la secrétaire légale s'inscrit à la faculté de droit et la conseillère municipale pose sa candidature à la mairie.

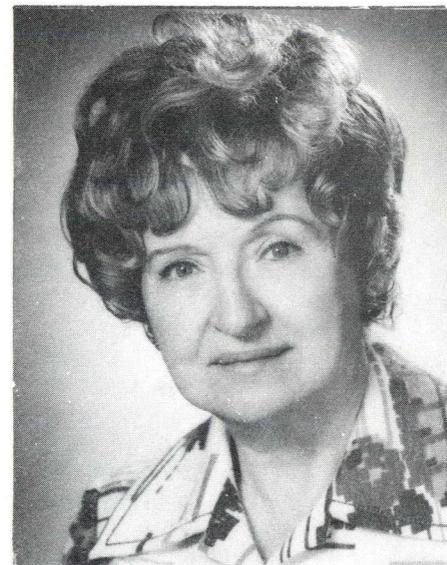
A titre d'athlètes et d'artistes, elles ont acquis une renommée qui dépasse nos frontières. Et peu à peu on en vient à donner au rôle conventionnel de la maîtresse de maison, sa véritable importance économique.

Au foyer comme au travail, les femmes élargissent leurs horizons et exercent une influence grandissante.

Les Canadiennes dont nous reproduisons la photo sont parmi celles qui ont réussi à atteindre les échelons les plus élevés de leur profession. Elles sont un modèle et tracent la voie à des milliers d'autres qui, elles aussi, veulent atteindre les sommets.



Jean Sutherland Boggs, directeur de la Galerie nationale du Canada.



Renaude Lapointe, présidente du Sénat.



Claire Trépanier, vicaire.



Pauline Julien, chanteuse.



Madame Pauline McGibbon, lieutenant-gouverneur de l'Ontario.



Anne Hébert, poète.

Accord Canada – Norvège sur la pêche

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, a annoncé qu'un accord est intervenu entre le Canada et la Norvège sur la question de la pêche.

L'accord, signé le 2 décembre par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. A.J. MacEachen, et l'ambassadeur de Norvège au Canada, M. Knut Hedemann, entrera en vigueur dès sa ratification. L'accord expose les modalités qui régiront les futures activités de pêche des navires norvégiens dans les régions où s'étendra la juridiction canadienne, régions situées au-delà des limites actuelles de la mer territoriale et des zones de pêche canadiennes au large de la Côte atlantique.

L'accord permettra aux navires norvégiens, sous l'autorité et en conformité des règlements du Canada, de pêcher, dans la région en question, une partie des excédents des ressources nécessaires aux besoins canadiens. Le Gouvernement du Canada, dans l'exercice de ses droits souverains dans la région élargie de sa juridiction, déterminera le volume total des prises autorisées pour chaque stock, la capacité d'exploitation canadienne à l'égard desdits stocks et, après consultations appropriées, les parts des excédents de ces stocks attribuées aux navires norvégiens. Pour pêcher les parts qui leur sont attribuées, les navires norvégiens devront se procurer des permis auprès du Gouvernement du Canada et exerceront leurs activités de pêche dans la zone canadienne élargie assujettie à la réglementation canadienne. Le Gouvernement de la Norvège est convenu de collaborer à des recherches scientifiques, à des fins de conservation et de gestion, dans la zone placée sous juridiction canadienne en matière de pêche au large de la Côte atlantique.

Protection du saumon

De plus, l'accord prévoit la protection des stocks de saumons et contient une disposition relative à la gestion et à la conservation adéquates des ressources biologiques que recèle la haute mer au-delà des limites de la juridiction nationale en matière de pêche. Les deux gouvernements pourront passer l'accord en revue après une période de deux ans ou à tout moment suivant la ratification par les deux gouvernements d'une convention multilatérale ultérieure portant

sur les mêmes questions de fond. La durée de l'accord est de six ans à compter de la date de son entrée en vigueur.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le ministre d'État aux Pêcheries se sont déclarés satisfaits de la conclusion de ce nouvel accord, qui représente un premier pas important vers le nouveau mécanisme de juridiction élargie en matière de pêche au-delà de nos côtes. Ce mécanisme accordera au Canada les pouvoirs de gérer et conserver les ressources biologiques dans l'intérêt de ses pêcheurs et, compte tenu des besoins du Canada, dans l'intérêt d'autres nations, telle la Norvège, qui ressentent également le besoin pressant d'agir pour protéger ces ressources.

La ceinture de sécurité obligatoire en Ontario?

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde a souscrit à l'initiative prise par le Gouvernement de l'Ontario de déposer un projet de loi qui rendrait obligatoire, à compter du 1er janvier 1976, le port de la ceinture de sécurité.

Cette mesure placera l'Ontario au deuxième rang des provinces canadiennes à adopter une telle loi, après la Nouvelle-Écosse. Formulant l'espoir que cette dernière proclamera bientôt sa nouvelle législation, le ministre s'est dit confiant que les autres provinces suivront cet exemple.

Les expériences faites en d'autres pays révèlent que le port obligatoire de la ceinture de sécurité réduit considérablement le nombre d'accidents mortels ainsi que le coût des soins.

L'indépendance du Surinam

Dans un message adressé au président intérimaire du Surinam, le gouverneur général du Canada a transmis les félicitations du peuple canadien au peuple du Surinam à l'occasion de son accession à l'indépendance, le 25 novembre 1975.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a annoncé la nomination prochaine de M. Ormond Dier, haut commissaire du Canada en Guyane, au poste d'ambassadeur non résident auprès du Surinam. M. Dier a représenté

le Canada lors des cérémonies d'indépendance qui se sont déroulées à Paramaribo, capitale du Surinam. Avant d'accéder à l'indépendance le Surinam, dont la population s'élève à 400,000 habitants, faisait partie du royaume des Pays-Bas. Le premier ministre Henk Arron dirigera le gouvernement.

Prix littéraire

Le prix littéraire 1975 France – Canada a été attribué cette année à l'écrivain acadien Antonine Maillet pour son roman *Mariagelas*. Madame Maillet est aussi l'auteur de *La Sagouine* pièce qui a connu un grand succès ces dernières années.

Le résultat a été acquis au premier tour par quatre voix pour Madame Maillet contre deux voix pour Madame Anne Hébert. Le prix France – Canada était décerné cette année pour la quinzième fois par le Gouvernement du Québec.

Visite du directeur général de l'O.M.S.

Le docteur Halfdan T. Mahler, directeur général de l'Organisation Mondiale de la Santé a fait une visite de deux jours à Ottawa en novembre à l'invitation du ministre canadien de la Santé M. Marc Lalonde.

Le docteur Mahler s'est entretenu avec des hauts fonctionnaires des ministères de la Santé nationale et du Bien-être social, des Affaires extérieures et de l'Agence canadienne de Développement international. Les entretiens ont porté entre autres sur le programme élargi d'immunisation de l'O.M.S., le programme spécial de l'O.M.S. pour la recherche et la formation en matière de maladies tropicales, le programme international d'amélioration des approvisionnements en eau et de la salubrité dans les régions rurales des pays en voie de développement.

Le français sera désormais la langue de travail des fonctionnaires du Gouvernement canadien oeuvrant au Québec. De plus, le nombre de fonctionnaires à Ottawa qui travaillent dans des unités de langue française passera de 3,500 à 8,000.

Un Noël dans l'Arctique il y a 70 ans — une journée mémorable

Pour souvent qu'autrement, Noël entraîne une course effrénée vers les supermarchés surchauffés où le cliquetis des caisses enregistreuses se mêle sans arrêt à des rengaines populaires. Cependant, les Canadiens ne vivent pas tous à la ville; il y a des régions moins clémentes où la bonne volonté et la charité du temps des Fêtes se manifestent non seulement pour la Noël mais tout au long des luttes quotidiennes pour la survie. Voici comment on a fêté la Noël à bord d'un navire, il y a 70 ans.

L'action se déroule dans l'Arctique; il s'agit d'une journée inoubliable dans le cadre d'un voyage de quinze mois au cours duquel les marins n'eurent aucune communication directe avec le reste du monde. Elle réunit des marins du sud du Canada, et des hommes, des femmes et des enfants qui, depuis des générations, vivent isolés dans le Nord.

Le navire s'appelait *Arctic**. Le capitaine J.-Elzéar Bernier était à la tête d'une expédition ayant pour but d'affirmer la souveraineté canadienne dans tout l'Arctique. Parmi les quarante officiers et membres d'équipage, l'*Arctic* avait à bord un médecin, un agent de douanes et un photographe.

En septembre 1906, le capitaine Bernier jetait l'ancre à Port-Albert, endroit bien protégé de la côte nord de l'île de Baffin. Là, il pouvait s'installer pour l'hiver, près de Lancaster Sound, et attendre le printemps qui lui ouvrirait véritablement les portes de l'Arctique. Peu d'Esquimaux vivent à Port-Albert même de nos jours et, au moment de la visite du capitaine Bernier, l'unique habitation, sauf quelques tentes en peaux de phoques, était une cabane de bois servant de station baleinière.

L'arrivée du navire de l'État fut un événement notable. Certains Esquimaux parcoururent 20 ou 30 milles par jour en traîneau à chiens pour venir rencontrer le capitaine Bernier; ils réussirent à établir de très bons rapports; il y avait déjà trois Esquimaux parmi l'équipage dont Kanaka, interprète officiel de l'expédition.

Tout le monde travaillait avec ardeur aux divers préparatifs de l'hiver. Le navire fut remblayé, la neige servant d'isolant; de la nourriture et des vête-

ments furent placés dans des igloos au cas où il y aurait un incendie à bord de l'*Arctic*; le menuisier couvrit le pont supérieur d'un abri en bois. Les mécaniciens fermèrent les chaudières, la cheminée fut rabattue et tous s'installèrent dans une routine où les lampes à l'huile et les poêles offraient à peine suffisamment de lumière et de chaleur en la traînante obscurité des journées dans l'Arctique.

À l'approche de Noël, le capitaine Bernier décida de souligner l'occasion de façon traditionnelle la plus pure. Kanaka fut envoyé à terre et chargé d'inviter toutes les familles esquimautes à passer le jour de Noël à bord. Le capitaine Bernier demanda au chef steward de préparer un bon dîner canadien pour cent personnes. Mais il avait sous-estimé le nombre des convives et l'on se souviendra longtemps de ce Noël 1906.

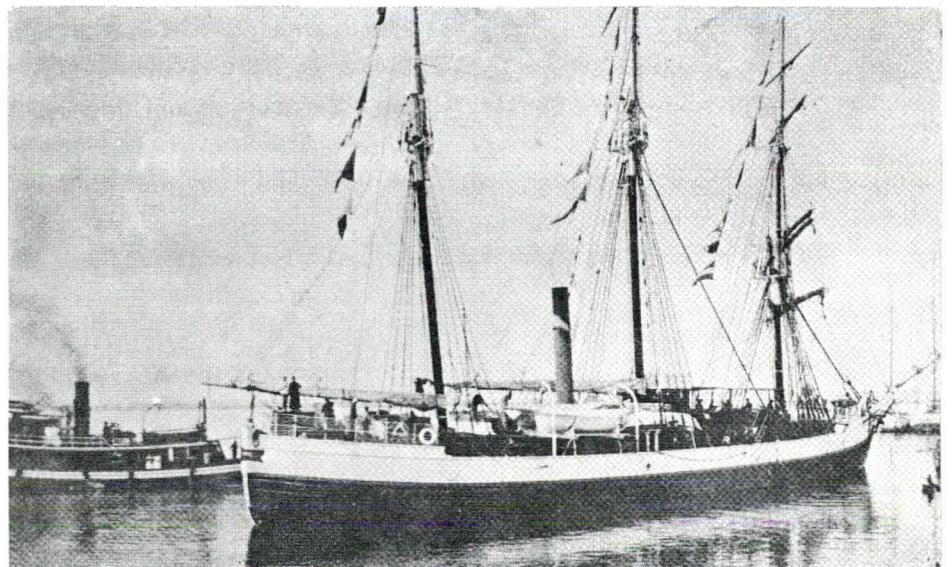
L'*Arctic* était un petit navire. Sous les ponts, il y avait peu d'espace, tous les coins étant remplis de matériel quelconque, les hommes n'avaient pour se retirer que leurs couchettes tassées les unes près des autres. Mais le navire était tout propre, il y avait des photos de famille et des décorations venant d'on ne sait où, le bruit des bottes des marins et des mukluks sur les ponts était accompagné du bavardage des visiteurs et de l'équipage échangeant des vœux. À une heure,

cent vingt Esquimaux étaient arrivés. Il aurait été impossible de faire asseoir le quart de ces gens dans les petites salles de l'*Arctic* et la réunion eut lieu dans la maison d'hiver sur le pont. On ne sait pas ce qui était au menu; il y avait probablement de la viande de phoque, un mets qu'ont sûrement préféré de beaucoup la plupart des invités. Plus tard, on servit du thé et du café bien fort, noir comme la nuit de l'Arctique et, pour les enfants, du caramel fait à la cuisine.

La réunion battit son plein. Le capitaine Bernier s'adressa à tous en tant que Canadiens; puis des membres de l'équipage allèrent chercher ce qui faisait l'orgueil du navire, le piano mécanique et le phonographe. S'ensuivirent chansons, jongleries, prouesses acrobatiques et luttes. Bientôt tout le monde se mit à danser au son discordant de la musique. La faible lumière des lanternes du pont vacillait sur les drapeaux décorant les murs sombres pendant que chacun tapait du pied et qu'hommes, femmes et enfants entonnaient des chansons. À minuit, c'est au milieu de la bonne humeur, que les visiteurs quittèrent le navire pour rentrer chez eux.

Ce fut un magnifique jour de Noël, un jour empreint de charité, un jour de mystère et d'émerveillement, le jour des enfants. Dans le silence du long hiver arctique, les hommes ont le temps de penser à tout cela.

(Extrait de la revue *Transport Canada*, décembre '74).



Le navire *Arctic* quittant Sorel (Québec) en juillet 1906, pour un voyage de 15 mois dans l'Arctique canadien.

* Voir article page 6.

Premier cargo brise-glaces au monde construit pour l'Arctique canadien

Le ministre des Transports, M. Otto Lang, a annoncé que le Canada construirait le premier grand cargo brise-glaces au monde conçu pour la navigation dans l'Arctique canadien. Le navire, un vracquier, sera construit et exploité par l'industrie de la navigation canadienne avec le concours et l'appui financier du gouvernement. Il jaugera 28,000 tonnes, son coût est évalué à 39 millions de dollars, et il devrait entrer en service en 1978. Il est conçu pour naviguer dans l'Arctique supérieur où deux mines de plomb et de zinc sont à différents stades de construction.

Le nouveau navire pourra naviguer sans escorte de brise-glaces et portera le nom de *MV Arctic*, en l'honneur d'un navire du Gouvernement canadien qui joua un rôle historique dans l'exploitation de l'Arctique, au début du siècle.

Le premier navire *Arctic*, qui était à l'origine le navire allemand *Gauss*, avait été construit en 1902 afin de participer à une expédition internationale dans l'Antarctique. Il s'agissait d'un navire à vapeur en bois équipé de mâts et d'espars. Le Gouvernement canadien acheta ce navire en 1904, le rebaptisa et en confia le commandement, pour une série de voyages dans l'Arctique, de 1904 à 1925, au capitaine Joseph-Elzéar Bernier, de l'Islet, au Québec.

Historique de l'Arctic

Le navire *Arctic* du Gouvernement canadien a connu une carrière très intéressante. Il rappelle des moments épiques de l'exploration polaire et les premiers pas véritables vers la souveraineté canadienne dans le Nord.

L'*Arctic* (anciennement le GAUSS) avait été construit en vue d'une expédition allemande dans l'Antarctique qui s'insérait dans le cadre d'un effort international. Nommé en l'honneur du célèbre homme de sciences Carl F.

Gauss, le *Gauss* était un navire à vapeur en bois très résistant, équipé de voiles et spécialement conçu pour des recherches sur le pôle magnétique et la météorologie.

La construction de ce navire répondait à une vague de curiosité qu'éprouvaient de nombreux organismes scientifiques face aux régions polaires et qui avaient conçu l'idée d'une expédition commune afin d'enregistrer simultanément leurs observations. La Grande-Bretagne fournit deux navires, le *Discovery* et le *Scotia*, commandés respectivement par le capitaine Scott et le Dr. W.S. Bruce. La Suède envoya l'*Antarctique*, commandé par le capitaine C.A. Larsen. De son côté l'Allemagne fournit le *Gauss* dont le commandement fut confié au Professeur Erich von Drygalski.

L'histoire nous démontre que ces expéditions furent le prélude à d'immenses rivalités qui atteignirent leur apogée en 1912, alors qu'Amundsen atteignait le pôle et que Scott connaissait une fin tragique et triomphale.

En 1904, le Gouvernement canadien acheta le *Gauss* qui devint alors l'*Arctic*. Si l'acquisition de ce navire était fort heureuse, la nomination du capitaine Joseph-Elzéar Bernier (1852-1934) au poste de commandant l'était davantage. Ce dernier fut envoyé en Allemagne afin de ramener le navire au Canada.

Un grand capitaine

Le capitaine Bernier naquit à l'Islet, sur la rive sud du Saint-Laurent, et fit ses premières armes de navigateur, alors qu'il était encore un jeune garçon, sur les voiliers de son père dont il devient l'un des capitaines à l'âge de 17 ans. A Québec, la construction de navires en bois connaissait une période de forte expansion et au cours des quinze années suivantes, le capitaine Bernier acquit une réputation de navigateur rapide. Il était fasciné par l'exploration de l'Arctique et le drame des recherches de Franklin. Vers 1887, alors qu'il travaillait à terre en qualité de chef de la cale sèche Lorne, à Lauzon, il planifiait déjà sa propre expédition. Il poursuivit ses recherches de 1895 à 1898 alors qu'il dirigeait la prison de Québec. Vers 1900, il faisait de nombreuses conférences afin de gagner l'appui nécessaire à une expédition du Pôle nord via la mer de Bering.

Il avait 53 ans lorsqu'il revient à Québec, âge où la plupart des hommes se sentent trop vieux pour affronter les rigueurs de l'Arctique. Cependant le capitaine Bernier était très solide et possédait une grande énergie ce qui lui conférait beaucoup de prestige.

Les trois principales expéditions du capitaine Bernier sur l'*Arctic* ont eu lieu avant 1914, époque où la guerre interrompit les efforts du Canada dans le Nord. Au cours de son voyage de 1906 à 1907, il mena l'*Arctic* aussi loin vers l'Ouest que l'île Melville, mouillant souvent et prenant officiellement possession de terres. Au cours de la deuxième expédition, de 1908 à 1909, l'état favorable des glaces permit à l'*Arctic* de s'engager jusqu'à la moitié du détroit de McLure et le capitaine Bernier était convaincu qu'il eût pu forcer le passage du Nord-Ouest si ses ordres l'y avaient autorisé. Il dut, malheureusement, revenir mais à la suite des célèbres voyages en traîneau de Morin et de Green, l'emblème du Canada put être hissé sur l'île Banks. L'apogée de ce voyage et de la vie du capitaine Bernier fut atteinte le jour du Dominion en 1909, lorsque le capitaine déposa une plaque de bronze à Parry's Rock, dans le port Winter, qui proclamait au nom du Canada que "toutes les îles et le territoire compris entre les 141e et 60e degrés de longitude ouest constituaient le territoire canadien et relevaient maintenant de la juridiction canadienne". Cette plaque existe encore aujourd'hui. Les ordres de navigation reçus pour le troisième voyage, de 1910 à 1911, laissaient au capitaine Bernier la décision de forcer le passage du Nord-Ouest. Cette fois les glaces lui enlevèrent tout espoir de réaliser ce projet. En 1922, le capitaine Bernier recommença à patrouiller sur l'*Arctic*, mais le navire avait payé son tribut à la guerre et le capitaine lui-même vieillissait. Vers 1926, la carrière de ce navire prit fin et il fut abandonné à la pourriture sur un banc de vase, à Lévis.

Le capitaine Bernier qui mourut en 1934, s'est taillé une place sûre dans l'histoire du Canada et le J.-E. Bernier, brise-glaces de la Garde côtière canadienne, commémore aujourd'hui son nom. Il n'est que juste que l'*Arctic*, navire pionnier de la souveraineté canadienne dans le Nord, soit une fois de plus associé à une autre phase de la conquête de l'Arctique.

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, éditeur.

This publication is also available in English under the title *Canada Weekly*.